

Produits pour PME

Valable à partir du 1^{er} janvier 2025

TOPAZE

L'électricité composée

- de solaire local
- d'hydraulique suisse

AMBRE

L'électricité composée

- de solaire local

OPALE

L'électricité composée

- d'hydraulique

Les tarifs en un coup d'œil

Prix en centimes par kilowattheure (cts/kWh) / S'applique sur la totalité de votre consommation

		Prix hors TVA	Prix TVA comprise
TOPAZE 	SET PME		
	Haut tarif Bas tarif		26.21 24.65
AMBRE 	SET PME		
	Haut tarif Bas tarif		28.23 26.67
OPALE 	SET PME		
	Haut tarif Bas tarif		25.91 24.35

Garantie d'origine solaire local en complément

AMBRE^{GO}



AMBRE^{GO} - L'électricité composée de solaire local




Disponible par tranche de 100 kWh/an = CHF 2.50 (HORS TVA)

Votre électricité en détails

Prix en centimes par kilowattheure (cts/kWh). Les prix sont mentionnés hors TVA.

Energie

SET PME

 TOPAZE	Haut tarif	14.61
	Bas tarif	13.05
 AMBRE	Haut tarif	16.63
	Bas tarif	15.07
 OPALE	Haut tarif	14.31
	Bas tarif	12.75
Prix de base CHF	Hors TVA	2.00/mois
	TVA comprise	2.16/mois

SET PME BT2

Produit pour les clients dont la consommation électrique annuelle est inférieure à 100'000 kWh/an, avec un tarif de nuit avantageux (21h à 7h). Le lieu de consommation est équipé avec un dispositif de mesure de la puissance et alimenté en basse tension.

Réseau

BT2

Utilisation du réseau	Haut tarif	7.12	
	Bas tarif	7.12	
Swissgrid SA - Services systèmes		0.55	
Puissance CHF	Hors TVA	6.27/kW/mois	
	TVA comprise	6.78/kW/mois	
Abonnement CHF	Hors TVA	25.00/mois	
	TVA comprise	27.03/mois	
Prestation de comptage CHF	Hors TVA	< 100A*	6.00/mois
	TVA comprise		6.49/mois
	Hors TVA	> 100A	12.00/mois
	TVA comprise		12.97/mois

* En cas de participation à une CEL CHF 6.50 / mois hors TVA. CHF 7.03 / mois TVA comprise.

Energie réactive*	Hors TVA	4.80 cts/kVarh
	TVA comprise	5.19 cts/kVarh

*Lorsqu'elle ne dépasse pas 50% de l'énergie active. L'énergie réactive est comprise dans le prix d'utilisation du réseau.

Taxes

RPC et protection des eaux et poissons ¹⁾	2.30
Réserve d'électricité de la Confédération ¹⁾	0.23
PCP ²⁾	1.40

Informations complémentaires

Vous trouverez des informations plus détaillées sous: set.tramelan.ch

Prix d'utilisation du réseau

Les prix de l'utilisation du réseau comprennent le transport et la distribution de l'énergie.

Facturation

Quatre factures sont établies dans l'année. Choisissez le mode paiement qui vous ressemble sur notre site internet.

Taxes fédérales

Les taxes fédérales contiennent la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC), la taxe pour la protection des eaux et des poissons et la réserve d'électricité de la Confédération (REC).

Retrouvez plus d'informations à ce sujet sur: www.bfe.admin.ch.

Taxes communales

Les prestations aux collectivités publiques (PCP) contiennent la taxe pour l'éclairage public et l'émolument pour l'usage du sol. Retrouvez la base légale sur sen.nods.ch, en téléchargeant l'« Ordonnance sur les tarifs électriques » et le « Règlement fixant les taxes et redevances communales ».

¹⁾ Taxes fédérales

Rétribution de l'injection à prix coûtant (RPC)	2.20 cts/kWh
Taxe pour la protection des eaux et des poissons	0.10 cts/kWh
Pour la réserve d'énergie hydraulique (REC)	0.01 cts/kWh
Pour les réserves supplémentaires (REC)	0.22 cts/kWh

²⁾ Taxes communales

PCP - Emolument pour l'usage du sol	0.70 cts/kwh
PCP - Eclairage public	0.70 cts/kwh

Vous souhaitez en savoir plus ?



SERVICES TECHNIQUES
SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ

Services Techniques, Service de l'électricité
Tél. 032 486 99 50
stt@tramelan.ch
set.tramelan.ch